



Recrutement d'un agent de trafic

Service Police Municipale

Définition	<u>Missions principales :</u> Participe à la sécurisation des entrées et sorties d'école en faisant traverser les enfants sur les passages piétons
Situation fonctionnelle	Commune de Solliès-Pont Service : Police Municipale
Conditions d'exercice	Horaires : L-M-J-V de 8h15 à 08h45, 11h15 à 11h45, 13h15 à 13h45 et 16h15 à 16h45
Conditions spécifiques	Travail en extérieur par tous temps. Motivé, à l'écoute des administrés. Titulaire du Permis B.
Autonomie et responsabilités	Placé sous l'autorité hiérarchique du responsable de la Police Municipale.
Cadre statutaire et salaire	Contrat à partir du 01.09.25 jusqu'au 03.07.2026 Salaire forfaitaire de 310 euros brut.

Joindre obligatoirement à votre candidature :

- CV+ lettre de motivation + **permis B**

Candidature à envoyer à :

mairie@solliespont.fr

ou

Mairie de Solliès-Pont
Monsieur le maire
1 Rue de la République
83210 SOLLIES-PONT